

LE FUSIL BRISÉ

N° 58 mai 2003 0.75

15 mai 2003: Journée internationale pour les Objecteurs de Conscience

Focus sur les réfractaires israéliens et la résistance non violente à l'occupation israélienne



Vigil devant la prison militaire No 6 **www.yesh-gvul.org**

Résistance à la guerre en Israël - un aperçu

Sergeiy Sandler

LA SOCIETÉ israélienne est extrêmement militarisée. Les enfants dans les écoles maternelles doivent organiser une parade militaire à la fin de leur fête annuelle. Quelques années plus tard, ils étudient quelques uns de leurs sujets régulièrement au programme avec des enseignants qui sont des conscrits en uniforme militaire. Les professeurs principaux au lycée sont très souvent d'anciens officiers militaires de carrière, récemment à la retraite. Ces officiers ont probablement été salariés comme directeur dans les secteurs public ou privé de l'économie. Les généraux, s'ils aspirent à une carrière politique deviennent membres de cabinet ministériels, ministres, et après peuvent assumer tout à fait naturellement le poste de Premier ministre.

Dans une société militarisée comme Israël, la conscription représente l'instrument central du pouvoir politique et sa principale préoccupation à l'ordre du jour. Les inégalités sociales sont reproduites, renforcées et souvent créées par la politique de conscription de l'armée. Ainsi les membres de la minorité palestinienne parmi les citoyens d'Israël ne sont pas appelés au service militaire et ce fait est utilisé comme prétexte pour une discrimination officielle et non-officielle contre eux dans toutes les sphères de la vie. Par exemple, quand un employeur recherche un travailleur " ayant accompli le service militaire ", cela se décode en " Arabes non désirés ". Quelques petits groupes à l'intérieur de la minorité palestinienne (dont la communauté religieuse druze) sont néanmoins incorporés au nom du vieil adage " diviser pour régner ".

Au sein de la majorité ethnique juive, le militarisme renforce les inégalité sociales entre les sexes et entre les classes sociales. Bien que la plupart des femmes juives doivent faire le service militaire, elles servent sur une durée plus courte et occupent des fonctions que les militaires estiment non-importantes. Ceci est le reflet du statut social des femmes et de leur marginalisation dans la vie publique (par exemple, les femmes représentent moins de 10 % des parlementaires

Éditorial

Cette parution du *Fusil brisé* est centrée sur la campagne de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG) pour le soutien des objecteurs de conscience israéliens, des refuzniks et de la résistance non-violente à l'occupation des territoires palestiniens. Depuis déjà quelques années, l'IRG coopère avec plusieurs groupes d'objecteurs et de refuzniks d'Israël. Les autorités israéliennes ont augmenté leur répression contre les objecteurs de conscience : peines de prisons à répétition, tribunaux militaires pour objecteurs, qui potentiellement conduisent à des sanctions plus lourdes et plus longues.
C'est pourquoi le soutien international est plus important que jamais : lettres de protestation, actions de solidarité et une campagne mondiale.
Ce *Fusil brisé* procure des informations et du matériel de base pour mener cette campagne. Le site de l'IRG fournit bien plus de données. SVP servez-vous en, les objecteurs israéliens ont besoin de votre soutien !

Andreas Speck
Permanent sur l'objection du bureau IRG de Londres
Internationale des résistant(e)s à la guerre, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX (Royaume Uni)
http://wri-irg.org

Yesh Gvul: Adopter un refuznik

Au cours des ans, Yesh Gvul a trouvé qu'un des moyens les plus efficace pour soutenir les refuzniks emprisonnés c'était de les faire adopter par un groupe extérieur à Israël. Chaque fois qu'un refuznik est incarcéré, des groupes de soutien sont alertés, déclenchant un large champ d'activités. E-mails, lettres, fax et appels téléphoniques parviennent à la fa-mille du refuznik et à la prison ; le groupe d'adoption exerce une pression politique avec ses protestations auprès du personnel des missions diplomatiques israéliennes les plus proches, tout en menant des actions étendues dans sa propre communauté. Le groupe d'adoption offre également une assistance matérielle et récolte de l'argent pour aider concrètement les personnes qui dépendent des refuznik.

Mode d'emploi

Soutien moral

Dès que le groupe déclare sa volonté d'adopter un prisonnier, un kit complet de campagne lui parvient, incluant des informations personnelles (âge, activité, situation matrimoniale, parfois une photo [ça peut aider !], téléphone et adresses électroniques, détails sur les membres de la famille qui sollicitent des contacts et les recommandations sur la façon d'apporter du soutien par l'avocat du refuznik en Israël. Communiquer ainsi représente une énorme aide pour celles et ceux qui sont confrontés à ces période de très fortes tensions.

Action politique

Les protestations pour soutenir le prisonnier et les appels à sa libération auprès de la délégation israélienne la plus proche sont liées à une pression sur les médias, les élus locaux etc. L'intention est de mettre la pression sur les chef militaires et sur le gouvernement israélien.

Soutien financier

Les réservistes rappelés en service militaire actif reçoivent un salaire de remplacement versé par l'Assurance nationale israélienne, pour compenser celui de leur activité civile. Inutile de dire que les refuzniks emprisonnés ne touchent plus rien. Yesh Gvul a constitué un fond spécial de secours, baptisé " Keren ", qui permet d'aider les refuzniks qui le demandent de 750 $ US par mois de prison. Les groupes d'adoption peuvent contribuer à récolter cet argent et envoyer des mandats internationaux ou des virements (à regrouper pour réduire les commissions de change) à l'ordre de " Keren Yesh Gvul ", PO Box 6953, Jerusalem 91068, Israël.



Des activistes de Shministim (Terminales de lycee) brulent leurs papiers de conscription www.shministim.org

israéliens). Les opinions des généraux dans les affaires publiques font autorité. Les opinions des femmes sont considérées comme hors de propos, non pertinentes. Les hommes de la classe ouvrière juive sont habituellement affectés à des fonctions techniques et logistiques au sein de l'armée, pour que plus tard, comme les femmes, les soldats druzes et à l'inverse des autres hommes juifs, ils soient incapables de bénéficier leur services militaires à des fins de progression dans leur statut social.

Pour illustrer davantage ce point, toutes les femmes juives religieuses, tout comme les Druzes et les hommes juifs engagés dans des études religieuses, sont exemptés de service militaire. Dans le cas des hommes juifs (c'est à dire le groupe privilégié) ce problème est devenu l'un des plus brûlant débat public des dix dernières années en Israël.

Quelque part, ce que cette longue introduction vise à montrer c'est qu'en Israël, le militaire constitue le centre du pouvoir politique. La politique militaire fait l'objet de débats publics impitoyables. La conscription est un des problèmes politiques prioritaire. Dans ce contexte toute sorte de résistance à la guerre revêt une importance politique particulière. Il n'est donc pas étonnant que depuis la deuxième Intifada en 2000, alors que l'opposition radicale à la politiques et aux crimes d'Israël dans les territoires occupés est largement passée sous silence, les groupes organisés de résistants à la guerre ont réussi à plusieurs reprise à interrompre le tourbillon des médias israéliens et à s'insérer dans l'ordre du jour politique.

Comme indiqué ci-dessus, la politique de conscription forme et renforce les divisions sociales. En conséquence, les résistants à la guerre constituent une très large diversité sociale et politique en Israël. Une synthèse de cette diversité est utile pour comprendre cet important mouvement de résistance sociale et politique.

Pour commencer, le refus d'accomplir le service militaire varie en étendue et en fonction des motivations idéologiques. Certains objecteurs sont motivés par des considérations en lien avec le conflit israélo-palestinien et avec l'occupation de la Palestine. D'autres, par exemple les pacifistes et les anarchistes, appuient sur des soucis plus larges, moraux et politiques. Il n'y a pas de frontière tranchée entre ces deux groupes. Souvent c'est juste une manière de souligner un moment ou un autre dans la position globale d'un objecteur. Certains objectent au service militaire en toutes circonstances, pendant que d'autres refusent de servir dans les Territoires occupés.

Les objecteurs forment aussi des groupes diversifiés en termes de caractéristiques sociales. Des jeunes de moins de vingt ans refusent l'incorporation, pendant que d'autres dans la trentaine ou la quarantaine excluent de faire leurs périodes de réserve. Beaucoup viennent de familles des classes moyennes, mais il y en a aussi des classes laborieuses, dont un groupe considérable d'immigrants de l'ancienne URSS. Certains ont une histoire familiale d'engagement actif dans la gauche radicale, d'autres rencontrent une attitude hostile de la part de leurs parents et de leurs proches (et il arrive parfois que des jeunes objecteurs fassent s'investir dans un soutien à leur cause leurs parents à l'origine hostiles).

Au sein de ce mouvement, le groupe des femmes objectrices est important. Les femmes juives en Israël sont enrôlées. À notre connaissance, Israël reste actuellement le seul pays à conscription obligatoire pour les femmes. En correspondance, s'est développé un important mouvement de résistance au service militaire en Israël, le seul de ce genre au monde. La législation israélienne est aussi anomale en ce sens qu'il existe un statut d'objecteur de conscience reconnu seulement pour les femmes. Ce qui fait que les objectrices sont répertoriées dans un groupe à part de leurs pendants masculins.

Les objecteurs druzes forment un autre groupe d'intérêt spécifique. Comme mentionné plus tôt, les hommes druzes, au contraire des Israéliens d'origine palestinienne doivent faire le service militaire. Depuis 1956, quand le gouvernement israélien a décrété la conscription des Druzes, il existe un mouvement de réfractaires druzes. Les objecteurs druzes pointent habituellement leur refus de combattre contre leur peuple dans une guerre ethnique. Ils sont souvent restés derrière les barreaux nettement plus longtemps que les autres objecteurs.

Depuis le début de la deuxième Intifada en septembre 2000, le nombre d'objecteurs déclarés a augmenté dramatiquement. D'une poignée d'individu il est passé à des milliers. Environ deux cents objecteurs ont été emprisonnés, souvent à répétition (jusqu'à huit fois pour le même " délit "). Deux groupes organisés d'objecteurs - la Lettre des lycéens seniors (Shministim) et le Courage

de refuser - ont rédigé des déclarations collectives d'objection et provoqué un débat intense et brûlant dans la société israélienne et dans les principaux médias. Au sein de la gauche radicale, parmi ceux qui s'opposent à l'occupation de la Palestine et aux opérations de l'armée israélienne dans les Territoires qu'elle occupe, le mouvement des objecteurs assume désormais un rôle central et éminent.

Mais dans un sens, ce mouvement politisé d'objecteurs de conscience n'est que la pointe émergée de l'iceberg. Les statistiques du recrutement montrent que sur les dix dernières années, il y a eu une montée en régime sensible du nombre des gens qui ne sont pas incorporés ou qui sont dégagés prématurément de leurs obligations militaires. Il est de notoriété publique que la plupart de ces personnes préparent leur réforme. Il forment ce qu'on appelle l'objection " grise ". Certains sont officiellement exemptés pour des motifs " d'incompatibilité ". De nombreuses femmes n'ont pas été incorporées sur leur déclaration (souvent fausse) qu'elles observaient strictement la religion juive. En ajoutant la minorité palestinienne (qui n'est pas enrôlée, bien qu'aux termes de la loi elle doive un service militaire), ces objecteurs " gris " représentent la majorité (de 55 à 57 %) de leur tranche d'âge parmi les citoyens d'Israël.

Il est difficile de lister les diverses raisons à l'origine de l'objection " grise ". Certains sont en fait motivés politiquement et idéologiquement, mais ils optent pour la méthode la plus facile pour éviter de faire l'armée et ne déclarent pas publiquement leur objection. D'autres échappent au service militaire parce qu'ils sont soutien de famille. D'autres souhaitent encore poursuivre des études ou construire une carrière et estiment que le service militaire est une perte de temps. Plusieurs diraient juste qu'ils n'aimeraient pas faire l'armée. Mais quelle que soit l'explication que les objecteurs " gris " donnent à leur refus du service militaire, ce geste est porteur d'une grande importance politique. Dans une société si hautement militarisée, ne pas aller à l'armée, c'est voter avec ses pieds, voter contre la poursuite de la militarisation d'Israël et contre la structure du pouvoir que cette militarisation engendre.

Donc, de plusieurs façons, la diversité du mouvement des objecteurs en Israël joue un rôle pivot dans la résistance à la guerre dans l'une des plus brûlantes zones de guerre actuellement sur terre.

Communiqué de l'IRG sur la reconnaissance du droit à l'objection de conscience

Les objecteurs de conscience israéliens ont besoin de soutien

23 février 2003, Internationale des résistants à la guerre - BE

Le bureau exécutif de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG), réseau pacifiste âgé de quatre-vingt-un an, regroupant 90 associations dans 45 pays, exprime ses graves préoccupations concernant la situation des objecteurs de conscience au service militaire en Israël, à l'occasion de sa réunion ce week-end, à Londres. À la lumière des peines croissantes qui frappent les objecteurs de conscience au service militaire en Israël, le bureau exécutif appelle le gouvernement israélien à reconnaître le droit de l'homme à l'objection de conscience. Il en appelle au mouvement international de paix pour soutenir les objecteurs de conscience israéliens et pour exprimer sa protestation contre la politique du gouvernement israélien en matière d'objection de conscience.

Le gouvernement israélien ne reconnaît pas le droit à l'objection de conscience, qui trouve son origine dans l'Article 18 de la Convention internationale sur les droits civiques et politiques, texte ratifié par Israël. Comble, face au nombre croissant d'objecteurs de conscience qui refusent d'être enrôlés dans les forces armées, les autorités israéliennes alourdissent les sentences contre les réfractaires. En violation des règles du droit international, les objecteurs sont condamnés à répétition - récemment, Jonathan Ben-Artzi, objecteur, se voyait notifier sa huitième peine de prison, et Dror Boimel recevait sa septième condamnation. Nouveau pas pour casser les objecteurs de conscience, ils doivent désormais passer en cour martiale, bien qu'ils aient déjà purgé plus de 150 jours de prison. Une cour martiale peut condamner un objecteur jusqu'à trois ans de prison. Jonathan et Dror seront les premiers à inaugurer ce système.

Un rapport de l'IRG sur l'objection de conscience au service militaire, récemment soumis au Comité des Nations-Unies sur les droits de l'homme, recense plus de 180 objecteurs emprisonnés pour motif de conscience entre septembre 2001 et janvier 2003, qui totalisent plus de 6 500 jours en prison.

L'IRG demande au gouvernement israélien :

- de reconnaître le droit à l'objection de conscience et de promulguer une loi conforme aux prescriptions des résolutions 1998/67 et 2002/45 de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ;
- de libérer immédiatement tous les objecteurs emprisonnés et de reporter l'incorporation de tous ceux qui déclarent leur objection au service militaire et ce jusqu'à ce qu'une loi soit adoptée.

L'IRG demande de toute urgence à ses membres, aux organisations du mouvement de paix, et à chaque individu :

- d'exprimer leur protestation contre l'emprisonnement des objecteurs de conscience en Israël, en écrivant des lettres à l'Ambassadeur d'Israël dans leur pays, au gouvernement israélien et aux autorités militaires israéliennes ;
- de soutenir les objecteurs en envoyant des lettres aux prisonniers ;
- de prendre part à la campagne IRG en soutien aux objecteurs d'Israël, qui culmine le 15 mai, journée internationale de l'objection de conscience, par l'organisation d'actions de protestation, vigiles, séminaires, débats publics pour rendre visible et soutenir le sort des objecteurs de conscience en Israël ;
- de rejoindre une délégation de l'IRG, comme observateur en Israël, lors des procès en cour martiale contre les objecteurs.

Les objecteurs de conscience israéliens ont besoin de votre soutien.

Ometz Le'sarev (le Courage de refuser)

Un groupe d'officiers de réserve et de soldats d'unités de combat dont la déclaration initiale de refus en janvier 2002 a provoqué une très large polémique à travers Israël et a redynamisé le mouvement de paix.

http://www.seruv.org/default-eng.asp

Yesh Gvul (Il y a une limite)

La plus ancienne et la plus active des organisation de soutien aux réservistes qui refusent de servir dans les Territoires occupés (connus comme des " refuseurs sélectifs ")

Yesh Gvul, PO Box 6953,
Jerusalem 91068, Israël
Telephone: +972-2-6250271
info@yesh-gvul.org
http://www.yesh-gvul.org

Shministim (Terminales de lycée)

Au départ à 62, les lycéens sont désormais plus de 300 à avoir déclaré qu'ils " refusaient d'être des soldats pour l'occupation "

Shministim movement
PO Box 70094, Haifa 31700
Israël
shministim@hotmail.com
http://www.shministim.org

New Profile (Nouveau profil)

Offre un large éventail de services de soutien à tous ceux qui refusent de servir, qu'ils soient des objecteurs sélectifs ou bien des pacifistes refusant tout service militaire.

New Profile, P.O. Box 48005,
Tel Aviv 61480, Israël
+972-3-5160119
newprofile@speedy.co.il
http://www.newprofile.org/english

Druze Initiative Committee (Comité d'initiative druze)

Soutien les objecteurs de conscience druzes

Druze Initiative Committee
for Conscientious Objection
PO Box 8, Shfar'am 20200,
Israël

Israël est le seul pays à conscription pour les femmes. Shani Werner*, membre active du Shministim, donne un aperçu du mouvement de résistance à l'armée des femmes.*

L'objection des femmes au service militaire en Israël

Shani Werner

Israël est le seul pays au monde qui pratique la conscription pour les femmes. Par conséquent c'est aussi le seul pays au monde où un mouvement de femmes contre l'incorporation existe. Nous ne connaissons pas l'étendue exacte de ce mouvement parce que plusieurs des jeunes femmes choisissent de supporter seules cette procédure (et c'est pourquoi nous ne les connaissons pas). En plus l'armée s'abstient de porter à la connaissance du public ces donnés.

Au contraire des hommes qui déclarent leur refus d'incorporation et sont envoyés dans une prison militaire, l'objection des femmes au service pour des motifs de conscience est officiellement reconnue par l'État. Ces femmes ont droit à l'exemption, à condition qu'elles réussissent à convaincre une commission militaire, communément appelée " le comité de conscience ", de la sincérité de leur objection.

Le droit à une libération de ses obligations militaires pour des raisons de conscience est un des secrets les mieux gardés de l'armée israélienne. La plupart des candidates à la conscription ne sont pas informées de ce droit au refus. Les forces de défense israéliennes ne sont pas prêtes à diffuser l'information sur la manière d'utiliser ce droit. Parfois, une mention négligeable à ce sujet apparaît noyée dans la masse des documents préparatoires envoyés aux candidates à la conscription. Les femmes qui posent des questions là-dessus auprès des centres d'incorporation, se voient souvent répondre " que cette chose n'existe pas ".

La procédure requise pour une femme qui veut passer devant le " comité de conscience " n'est pas simple. Ce comité traite les jeunes femmes de façon arbitraire et sans la moindre logique. Dans certains cas, c'est un entretien court et superficiel. Dans d'autres, il est mordant, humiliant et sérieusement intimidant. Des filles de dix-sept ans doivent affronter un comité habituellement composé entièrement d'hommes beaucoup plus vieux, toutes seules, sans aucune assistance juridique ou morale. Jusque récemment, ce comité rejetait la plupart des femmes lors de leur première demande, et n'exemptait en général qu'après leur deuxième tentative, à condition qu'elles contestent la décision rendue. Plusieurs femmes n'étaient même pas informées qu'elles avaient la possibilité de faire appel.

Le mouvement Nouveau profil aide les femmes à objecter en fournissant un kit d'informations détaillées sur le sujet, établi par l'objecteur Moran Cohen et le procureur Yossi Wolfson. Le réseau des avocats du mouvement donne des conseils, explications et un soutien personnel. À présent de plus en plus de jeunes femmes sont au courant de cette possibilité et la plupart de celles qui font un recours devant la commission militaire sont effectivement exemptées.

Bien que l'armée israélienne exempte relativement facilement les femmes objecteurs en comparaison au traitement des hommes objecteurs, le refus en tant que tel n'est pas une démarche aisée à entreprendre. Cela demande à chaque femme de se retrouver face à soi-même, à affronter la façon dont elle a été élevée et un environnement qui souvent est offensé par son acte et ne peut pas le comprendre. En outre, le fait que les femmes soient avantagées par rapport aux hommes pour le droit au refus, résulte directement du statut inférieur de la femme dans l'armée et plus largement dans la société israélienne. Les femmes sont exemptées puisqu'elles sont non-importantes, comme si ce n'était pas " la chose réelle " - un combat de soldats. En conséquence, leur refus - une démarche personnelle qui est courageuse et pas facile du tout - reste " négligeable ", n'est pas l'objet de compte-rendu dans les médias, est invisible aux yeux du public.

Cependant, les voix des objectrices commencent plus que jamais à se faire entendre. Dans le passé, certaines femmes se mariaient à dix-huit ans pour échapper au service militaire (les femmes mariées sont exemptées). D'autres choisissaient de se déclarer religieuses (les femmes strictement pratiquantes sont aussi dispensées de service). Il y a seulement quelques années, la plupart des jeunes femmes ne savaient même pas qu'elles avaient le droit d'être libérées des obligations militaires pour des raisons de conscience, et ignoraient tout des groupes qui pouvaient les assister dans leur acte de refus. Plus tard, les jeunes femmes refusaient mais leur geste ne comptait pas et n'était pas comptabilisé, même par les mouvements d'objecteurs. En 2001, la lettre des lycéens, signée à la fois par des garçons et par des filles, a été publiée : pour la première fois les objectrices de conscience apparaissaient au grand jour.

Prison militaire No 6 a Atlit: La resistance a la conscription des femmes est elle moins importantes parceque les femmes ne vont pas en prison ? **www.shministim.org**

Désormais, notre voix commence à se frayer un chemin. L'armée et les médias continuent leur silence et marginalisent le phénomène, mais de plus en plus de jeunes femmes choisissent de refuser pour des raisons de conscience, et reçoivent soutien et assistance. Le mouvement israélien du refus doit garder la montée des voix des objectrices comme un outil pour augmenter le nombre des objecteurs, et comme un moyen de lutter contre la combinaison du machisme et du militarisme, qui sous-estime les femmes.

D'après un article de Rela Mazali et Shani Werner

Les objecteurs de conscien discrimination, silence et ig

Andreas Speck

LA SITUATION des objecteurs de conscience druzes n'a pas reçu beaucoup d'attention - ni des médias, ni du mouvement de paix à l'intérieur d'Israël, ni de l'étranger.

Les Druzes forment une minorité au sein de la population arabe. Quand Israël établit le service militaire en 1956, il était supposé être obligatoire pour tout homme arabe et palestinien. En raison de la résistance par les Palestiniens chrétiens et musulmans, l'État d'Israël renonça à l'idée de faire appliquer la conscription et tous les hommes arabes étaient automatiquement exemptés du service militaire. La situation des Druzes est différente. Pour cause de manipulation, les autorités israéliennes décidèrent de contraindre seize leaders druzes à signer un accord sur le service militaire obligatoire pour les Druzes. Depuis lors, les hommes druzes ont droit au service militaire. Les femmes druzes, contrairement aux israéliennes n'y ont pas droit.

Le Comité d'initiative druze pour l'objection de conscience (CID) a été fondé en 1972. Il a quatre objectifs principaux :

- la fin du service militaire obligatoire,
- l'opposition à la confiscation du pays druze,
- empêcher toute interférence de l'État d'Israël en matière de nationalité et de religion,
- la démocratie et l'égalité des droits.

Le sort des objecteurs de conscience n'a reçu que peu d'attention du public. Il y a des douzaines d'objecteurs druzes en prison en toute saison, et le CID publie les noms de ceux qui l'accepte. Alors que la plupart des Druzes qui refusent de servir dans l'armée israélienne le font pour des motifs de conscience, certains refusent pour des raisons économiques ou religieuses.

Les peines de prison cumulées des objecteurs druzes atteignent plusieurs milliers d'années. Jihad Sa'ad, secrétaire du CID, dit que près de 40 % des hommes druzes refusent de servir - lui-même a fait son service militaire, mais depuis

Peretz Kidron*, animateur de Yesh Gvul, présente le refus sélectif, une invention spécifiquement israélienne pour résister à l'occupation à l'intérieur même de l'armée.*

Les limites de l'obéissance

Peretz Kidron

LE REFUS SÉLECTIF constitue une déviation significative par rapport aux formes traditionnels de la résistance antimilitariste, tel que la pratiquent les pacifistes ou les objecteurs de conscience qui rejettent clairement tout service militaire ou toute participation aux action militaires. Le refus sélectif est apparu en Israël dans des circonstances particulières où des individus, soldats et réservistes, qui – n'étant pas opposés au principe du service militaire, voire même à participer aux combats, quand ils sont justifiés en dernier ressort pour résister à une agression si tous les autres moyens ont été épuisés – objectent néanmoins pour des motifs politiques et/ou moraux à une affectation particulière ou à une campagne militaire.

Bien qu'il y ait eu précédemment des cas de refuzniks, l'entrée en scène du refus sélectif, avec un nombre significatif d'acteurs, a lieu en 1982, lors de l'invasion du Liban. Des centaines de réservistes appelés à participer à cette " campagne " ont refusé de se battre, particulièrement quand Menahem Begin, le Premier ministre de l'époque l'a définie comme " une guerre du choix ", c'est à dire une guerre qui n'était pas absolument essentielle pour la défense d'Israël. L'ouverture des hostilités incita à la création de Yesh Gvul (Il y a une frontière, une limite), qui organisa un soutien actif aux refuzniks. Au cours de cette campagne, Yesh Gvul enregistra au moins 168 refuzniks emprisonnés, dont certains à répétition. Mais la croissance rapide du mouvement de refus sélectif rendait plus prudents les officiers supérieurs et plusieurs refuzniks n'étaient pas punis, au lieu d'être ré-affectés à d'autres taches à l'intérieur d'Israël.

Le mouvement du refus sélectif devint le fer de lance de la coalition antiguerre, aidant à rallier l'opinion publique pour protester contre ces opérations militaires aussi sanglantes qu'inutiles. De plus, pour galvaniser les activités antiguerre, les refuzniks exerçaient une pression inattendue et puissante sur le processus de décision militaire et sur les échelons politiques. Nous agissions sur l'autorité du général Moshe Levy, alors commandant en chef de l'armée, qui craignait le développement du mouvement de refus et avait " la peur que le nombre de refuzniks atteigne rapidement des centaines, des milliers et des dizaines de milliers ", c'était la principale raison de la recommandation de l'état major en 1984 pour interrompre cette invasion.

Une nouvelle vague de refus sélectifs apparu avec la première Intifada palestinienne en 1987, quand des centaines de soldats refusèrent de prendre part à la campagne de répression contre la population palestinienne (cette fois encore, la grande majorité était des réservistes, avec très peu de jeunes conscrits accomplissant leur service de trois ans). À nouveau, les refuzniks ont stimulé l'opposition, qui, en fin de compte, contribua à la décision du gouvernement israélien de se rendre à la conférence de Madrid, où, pour la première fois, il consentit à s'asseoir en face de la délégation palestinienne.

L'Intifada en cours a "re-boosté" le nombre des refuzniks. Plus de mille soldats, réservistes et jeunes en attente d'incorporation, sont engagés dans le refus de prendre part à la répression de la population palestinienne. Environ deux cent ont été emprisonnés à ce jour. De nouveaux groupes de refus ont éclos, incluant pour la première fois un nombre significatif de jeunes conscrits. Dans un effort pour sensibiliser les soldats et les réservistes à refuser leur participation à des crimes de guerre ou à des violations des droits de l'homme, Yesh Gvul continue cette campagne en distribuant des tracts devant les centres d'incorporation, les universités et les grandes écoles.

C'est la conviction de Yesh Gvul que le refus sélectif est un moyen très valable d'opposition au militarisme pour la raison paradoxale que cette résistance vient de l'intérieur de l'armée, de soldats et d'officiers proclamant leur volonté d'assumer leurs légitimes devoirs de défense et que pour cette raison ils ne peuvent pas être balayés d'un revers de manche comme des " traîtres " ou des " lâches ". La promotion de cette forme de résistance requiert de longs et tenaces efforts d'éducation, pour apprendre aux soldats à prendre conscience de leurs responsabilités – légales, morales et politiques – dans leurs actions, même quand ils obéissent aux ordres. Notre objectif est d'amener les soldats à examiner scrupuleusement les ordres de leurs supérieurs, et quand il trouvent ces ordres " illégaux de manière flagrante " de refuser même en risquant des punitions.

Cette stratégie repose sur une idée de large responsabilité civique pour une armée qui agit en notre nom. Nous respectons les convictions de ceux qui refusent toute forme de service militaire, mais nous ne trouvons pas que ce soit une quittance adéquate pour cette responsabilité. L'individu peut soulager sa conscience en gardant " ses mains propres de cette abomination ", mais l'abomination va continuer jusqu'à ce que chacun agisse pour arrêter les activités indignes de l'armée, tant dans les guerres extérieures que dans l'oppression des populations locales. Le refus sélectif est une action exemplaire en cela qu'elle exerce une pression valable et hautement efficace au sein de l'armée.

Dans une déformation innovante, le refus sélectif applique les principes de la désobéissance civile non-violente, telle qu'elle a été défrichée par Gandhi et Martin Luther King Jr, à la moins " civile " de toutes les formations, l'armée. La distinction entre devoir militaire légitime et non-légitime est un instrument précieux pour le mouvement antiguerre, aidant à éduquer un public soumis au lavage de cerveau " patriotique " par l'establishment militaire et politique. Notre conviction est que le modèle israélien de refus sélectif, soutenu par une campagne d'éducation et de civisme, peut être appliquée dans toutes les armées.

ce druzes :
norance

refuse les périodes de réserve. L'un de ses fils, Rabin Jihad Sa'ad, est actuellement incarcéré, en attendant de comparaître devant la cour martiale.

Plusieurs objecteurs druzes passent 30 à 36 mois en prison - des peines aussi lourdes sont inconcevables pour les objecteurs israéliens. L'un des facteurs, de cette exceptionnelle répression, est que la plupart des objecteurs druzes ne respectent pas les règles du jeu : alors que les objecteurs israéliens se présentent à leur base d'incorporation, le jour où ils sont supposés être enrôlés dans l'armée, souvent les objecteurs druzes ne se rendent pas en personne à leur affectation, ou se présentent très en retard. Cela les conduit fréquemment devant la cour martiale pour désertion, avec des sentences beaucoup plus importantes. La combinaison des questions d'éducation et de racisme a pour résultat des emprisonnements bien plus longs pour les objecteurs druzes.

Salman Natour, un écrivain druze, met en relief que la lutte des objecteurs druzes ne peut pas s'envisager à part de celle plus générale pour abolir le service militaire obligatoire. Il distingue deux aspect principaux pour ce refus :

- politique : les Druzes appartiennent à la nation arabe et doivent prendre part à la lutte pour changer la politique israélienne - partie de la lutte pour l'égalité des droits à l'intérieur d'Israël.
- moral : l'État israélien ne peut pas recruter les Druzes, parce qu'ils sont une part de population palestinienne d'Israël et qu'ils ne peuvent pas participer à une armée qui les combat eux-mêmes. Mais l'objection de conscience reste aussi une affirmation générale contre la violence et contre la guerre.

Le CID coopère avec les organisations israéliennes de refuzniks. Comme les Druzes vivent au sein d'Israël - et parmi les juifs - le soutien des groupes juifs est très important pour eux.

Contacts dans les territoires palestiniens

Panorama - le Centre palestinien pour la diffusion de la démocratie & du développement communautaire
www.panoramacenter.org

Ramallah
panorama@panoramacenter.org
Tel: +972-2-2959618
Fax: +972-2-2981824
Jerusalem:
walid@panoramacenter.org
Tel: +972-2-6281151
Fax: +972-2-6283351
Gaza:
panoramag@panoramacenter.org
Fax: +972-8-2839188

Beit Sahour –
Le centre palestinien pour le rapprochement entre les peuples
64 Star Street, Beit Sahour,
P.O.Box 24, Palestine
Tel +972-2-2772018
Portables/cellulaires/GSM :
+972-52-299310 (George)
+972-54-369975 (Ghassan)
Fax +972-2-2772018
www.rapprochement.org

International Solidarity Movement (ISM = MSI)
email info@palsolidarity.org
ISM Media office - +972-2-277-4602
George@palsolidarity.org Tel +972-52-299-310
Huwaida - huwaida@palsolidarity.org Tel +972-67-473-308
www.palsolidarity.org

Christian Peacemaker Team (CPT) Hebron
Aux États-Unis : Box 6508
Chicago, IL 60680-6508
Tel. +1-773-277-0253
Fax. +1-773-277-0291
Email: cpt@igc.org

Au Canada : Box 72063
1562 Danforth Ave
Toronto, ON M4J 1N4
Tel. +1-416-423-5525
Email: cptcan@web.ca
http://www.prairienet.org/cpt/hebron.php



Le mouvement de solidarite international en action dans les territoires Palestiniens.
www.palsolidarity.org

Nouvel espoir pour les Palestiniens ? Le mouvement de solidarité international

Huwaida Araf

Le Mouvement de solidarité international (MSI) a été constitué pour soutenir et renforcer la résistance palestinienne non-violente contre l'occupation israélienne dans les Territoires palestiniens occupés. Le peuple palestinien, qui a été dépossédé depuis 1948 - plus de 750 000 personnes ont été déportées pour l'établissement de l'État d'Israël et approximativement trois millions, depuis 1967, doivent vivre sous l'occupation militaire israélienne dans la bande de Gaza - a adopté au fil des ans divers moyens de lutte dans ses tentatives pour retourner dans sa patrie. Le centre d'intérêt dominant de la communauté internationale a été la lutte armée palestinienne, avec très peu ou pas du tout de reconnaissance des luttes non-violentes du peuple palestinien, pourtant plus puissantes et remarquables, dont le point culminant s'était traduit par l'Intifada, insurrection palestinienne (1987 - 1993). Les divers moyens de la lutte populaire palestinienne ont inclus le boycott des biens et services israéliens, le rejet de l'administration militaire israélienne, des écoles de voisinage (alors que l'armée israélienne voulait fermer écoles et universités palestiniennes), des marches en masse, des grèves, des refus d'impôts etc.

Depuis le début de l'actuelle insurrection palestinienne, en septembre 2000, les manifestants, qui descendaient dans les rues de Ramallah, Nablus, Gaza, Jérusalem et ailleurs, se sont vu répondre par la force militaire brute, tuant plus de cent palestiniens par mois. Les militaires israéliens adoptaient des pratiques visant à intimider et punir un peuple qui ose s'exprimer contre leur répression. Dans les premières semaines de l'Intifada, les manifestants s'investissaient dans tous les aspects de la société civile palestinienne - hommes, femmes et enfants. Des hélicoptères armés de canons, des tanks, transports de troupes blindés à chenilles, automitrailleuses pleines de soldats, ont été utilisées pour charger les manifestants. Le message était clair - les civils ne seront pas protégés ; les palestiniens hommes, femmes et enfants seraient tués par balles s'ils sortaient pour protester contre l'occupation. De plus, la multiplication des check-points, créant des barrages routiers, défonçant les routes palestiniennes et rendant illégal et dangereux pour les palestiniens de circuler librement, augmentèrent la fragmentation de la société civile et entravèrent la capacité à s'organiser. Les éléments susmentionnés, associés à un sentiment croissant de désillusion et de lassitude, montrait clairement que le peuple palestinien avait besoin d'une nouvelle ressource à sa disposition dans l'objectif de dynamiser les efforts de la résistance civile non-violente. Les moyens dont dispose le gouvernement israélien sont bien connus - plus de deux milliards de dollars d'aide militaire directe des États-Unis, un autre milliard d'aide publique directe " non-militaire ", des centaines de millions de dollars de fonds privés et un soutien diplomatique indiscutable de la seule superpuissance au monde qui exerce son droit de veto sur toute résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui voudrait contraindre Israël à rester fidèle aux lois internationales. Les palestiniens n'ont pas de telles ressources à leur disposition, si ce n'est le sentiment d'une solidarité inorganisée de millions de personnes dans le monde. Ce sentiment de solidarité, ici civil, pourrait être concrétisé comme un moyen qui rendrait capables les palestiniens défier leurs oppresseurs et pour la communauté internationale de contester vraiment un système brutal (l'occupation israélienne), qui doit prendre fin.

Les palestiniens, comme population occupée, ont un droit, inscrit dans le droit international [résolution 37/43 de l'Assemblée générale de l'ONU, affirmant le droit pour un peuple occupé de résister à une occupation étrangère par tous moyens disponibles, y compris la lutte armée], de résister à leurs occupant en utilisant la lutte armée. Le MSI reconnaît ce droit, mais en même temps croit que la résistance non-violente peut être un moyen de lutte beaucoup plus efficace et puissant, dans sa façon de s'engager à utiliser des principes et des méthodes d'action directe non-violente, afin d'affronter et de contester les forces d'occupation et de police israéliennes. La stratégie du MSI repose sur quatre besoins clef :

1) Protection. Les civils palestiniens agissant et manifestants seuls sont souvent confrontés avec la violence sous formes létales. Le peuple palestinien a été si déshumanisé que même quand ils sont exécutés, cela leur est reproché. Le fait de prendre pour cible les enfants pales-

tiniens a été justifié par le prétexte qu'ils lançaient des cailloux aux soldats, comme si cela pouvait excuser de quelque façon le fait de leur mettre des balles dans la tête. Nombre de femmes palestiniennes sont mortes aux check points (empêchées de passer par les soldats pour des soins médicaux), dans leur rue (visées alors qu'elles marchaient) et dans leur maison (écrasées par les décombres pendant que les soldats la démolissaient). Personne ne tient la comptabilité par Israël de ces morts palestiniens. La communauté internationale a failli à remplir ses obligations envers le peuple palestinien, à faire respecter leur statut de " personnes protégées " selon les termes de la quatrième convention de Genève. La présence de civils internationaux, quoi qu'il en soit, a apporté un degré de protection à ces Palestiniens qui contestent la brutalité quotidienne de l'occupation. Quand les civils internationaux sont présents il est employé moins de formes de violences létales.

2) Peindre avec précision la lutte / donner une voix aux Palestiniens. Les forces qui plaident et/ou qui travaillent par toute sorte de moyens à maintenir l'emprise israélienne sur les territoires palestiniens, afin de prolonger l'occupation et d'étendre vraiment la politique de colonisation d'Israël, usent amplement de leur accès aux médias et aux informations pour manipuler les faits dans le but de légitimer la violation générale des droits fondamentaux du peuple palestinien. Il est important de montrer que la lutte palestinienne n'est pas contre Israël ou le peuple juif, mais bien une lutte contre l'occupation, la répression et le refus de liberté. Les civils internationaux qui descendent dans les rues avec les Palestiniens, aident à démontrer que la lutte palestinienne est pour des valeurs universelles d'égalité, de droits de l'homme, de dignité et de liberté.

3) Des comptes rendus de première main. En invitant les individus originaires du monde entier à venir dans les Territoires occupés palestiniens, nous accroissons témoignages et documentations sur ce qui se passe sur le terrain. Rachel Corrie, volontaire du MSI qui a été tuée, écrasée par un bulldozer israélien le 16 mars 2003, écrivait : " ni les montagnes de lectures, l'assistance à des conférences, la vision des documentaires et les paroles verbales, n'ont pu me préparer à la réalité de la situation ici ". Mais nous voulons être sûrs que ces " paroles verbales " exposées parviennent à atteindre les gens et si le flot déversé par les mass médias ne vas pas dépeindre exactement la lutte contre l'oppression, un à un, les membres actifs du MSI y veillent. Et il viendra un jour, amené par de tels efforts, où le monde regardera en arrière et dira " si seulement nous l'avions su… " Nous travaillons pour que ce jour vienne plutôt vite que lentement.

4) Espoir. Les Palestiniens se sentent abandonnés par la communauté internationale. Les années à demander le respect des résolutions de l'ONU et du droit international ont été ignorées. Cela, combiné avec le complet contrôle d'Israël sur tout voyage vers ou hors des Territoire palestiniens, a créé une sensation accablante d'isolement et de désespoir, qui a dépouillé les Palestiniens de leur espoir dans un meilleur futur. Les civils internationaux qui viennent et restent avec les Palestiniens ont cassé cet isolement et fournissent un claquement d'espoir capté par les gens. La stratégie kamikaze visant les civils israéliens, qui a été justement condamnée par la communauté internationale, est un résultat direct de la brutalité de l'occupation et du désespoir qu'elle nourrit. Si la reconnaissance internationale des corps constitués et des gouvernements signataires de la quatrième convention de Genève continue à écarter l'action directe pour soutenir le droit légitime du peuple palestinien à la liberté, et si elle ne sert qu'en paroles aux droits humains palestiniens, la communauté internationale envoie directement un message de désespoir aux personnes qui n'ont que trop souffert sous l'occupation.

Un clair sentiment de justice, une organisation communautaire et l'intelligence de rester inébranlables en face d'une oppression continue, voilà les forces du peuple palestinien. Le MSI est impliqué dans le soutien à ces efforts de résistance, en utilisant nos voix et l'action directe non-violente avec l'objectif d'affronter et de contester l'occupation israélienne, et afin de lutter pour une liberté bafouée depuis trop longtemps.



Tank avec un signe 'Gaza' www.palsolidarity.org

Le Fusil Brisé

Le Fusil brisé est la newsletter de l'IRG. Il est publié en Anglais, Espagnol, Français et Allemand. Cette parution est le n° 58 de mai 2003.

Ce numéro a été rédigé par Andreas Speck, Sergeiy Sandler, Shani Werner, Huwaida Araf et Peretz Kidron, avec l'aide d'Alberto Estefania, Rene Burget et bien d'autres, qui ont fournit les informations utilisées ici.

Cette parution a été rendue possible grâce au soutien financier du *Comité des services des amis américains*, d'objection fiscale et du *Joseph Rowntree Charitable Trust.*

Si vous souhaitez vous procurer des exemplaires supplémentaires de ce numéro du *Fusil brisé*, merci de contacter le bureau de l'IRG ou de le télécharger à partir du site Internet de l'IRG.

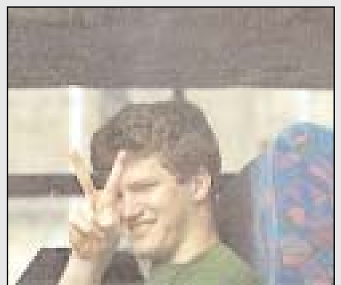
War Resisters' International,
5 Caledonian Road, London
N1 9DX, Grossbritannien
tel +44-20-7278 4040
fax +44-20-7278 0444
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org/



Le Fusil Brisé en d'autres langues

Le Fusil brisé est publié régulièrement en anglais, espagnol, allemand et français. En plus, ce numéro paraît en hébreu et (nous avons bon espoir) en arabe. Vous pouvez commander des exemplaires supplémentaires dans la langue de votre choix en contactant le bureau IRG de Londres. Vous pouvez aussi télécharger ce document en PDF sur le site Internet de l'IRG dès qu'il sera disponible. Vous êtes libres de faire ainsi vos propres copies et de les diffuser.

L'IRG compte sur des bénévoles pour les traductions du *Fusil brisé* et des autres matériels de campagne. Si vous voulez offrir votre aide pour les traductions, contactez s'il vous plait le bureau de l'IRG. Nous avons toujours des besoins urgents de traducteurs : d'avance merci !



Uri Ya'acobi sur le bus qui l'emmene a la prison militaire

www.shministim.org

Impliquez vous !

Soutien aux objecteurs emprisonnés : les CO-alerts

Dans de nombreux pays, la prison est toujours le sort des objecteurs de conscience. Des milliers d'objecteurs sont toujours en prison -en Corée du Sud, en Israël, en Finlande et bien d'autres contrées. Malgré l'introduction de loi sur l'objection de conscience par de nombreux états, les objos y risquent toujours l'emprisonnement parce que, ils ne rentrent pas dans les critères des autorités ou parce qu'ils n'acceptent pas le service de substitution. L'Internationale des Résistant-es à la Guerre soutient les objecteurs emprisonnés de par leur objection de conscience ou qui font l'objet de répression étatique ou émanant d'autorités de type étatique.
Les co-alerts, envoyer par email dès que le bureau de l'IRG reçoit l'information de l'arrestation ou du jugement de l'objecteur de conscience sont un outil puissant pour mobiliser le soutien et les protestations. Pour les recevoir, il suffit d'envoyer un message à majordomo@wri-irg. org avec pour contenu : subscribe co-alert ou de s'inscrire sur wri-irg.org/cgi/news.cgi.
Le bureau de l'IRG a aussi besoin de recevoir plus d'information sur les emprisonnement d'objecteur partout dans le monde. N'hésitez pas à prendre contact :

War Resisters' International
5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grossbritannien
tel +44-20-7278 4040
fax: +44-20-7278 0444
email concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org/cgi/news.cgi

Références sur l'objection de conscience en Israël

Il existe un matériel important disponible sur l'objection de conscience au service militaire en Israël. Voici une brève sélection, la plupart se trouvent sur Internet.

Internationale des résistant(e)s à la guerre

L'IRG publie régulièrement du matériel sur Israël. Les plus importantes publications de l'IRG sont :

- L'objection de conscience au service militaire en Israël : un droit de l'homme non-reconnu. Rapport pour la Commission des droits de l'homme en relation avec l'Article 18 de la Convention internationale sur les droits civiques et politiques, 3 février 2003.
- *Le Fusil brisé* n° 53 : Prisonniers pour la paix 2001, centré sur Israël et les territoires autonomes palestiniens, novembre 2001.

Disponibles sur : http://wri-irg.org

Réseau de solidarité avec les réfractaires

Ce réseau sur le web mobilise le soutien international pour les refuzniks israéliens et les objecteurs de conscience. Il a une nouvelle section et une grande variété de sources d'informations. Il s'étend surtout aux Etats-Unis, mais a des liens avec les autres parties du monde.
http://www.refusersolidarity.net/

Amnesty International

AI adopte plusieurs objecteurs israéliens comme " prisonniers de conscience " et diffuse des actions urgentes. Le site d'Amnesty inclut des rapports sur les violations des droits de l'homme en Israël et dans les Territoires occupés.
http://www.amnesty.asso.fr/

Juifs pour la justice pour les Palestiniens

Ce réseau de Juifs basé à Londres travaille contre l'occupation. Le site web comporte des informations sur la situation des objecteurs de conscience israéliens.
http://www.jfjfp.org

Gush Shalom

Ce site présente une diversité d'informations sur le conflit israélo-palestinien, y compris quelques articles sur les objecteurs de conscience, parfois même en plusieurs langues.
http://www.gush-shalom.org

Il existe beaucoup d'autres sources d'informations sur le sujet. Cherchez-les pour vous

Soutenez l' Internationale des Résistant-es à la Guerre

Israels Kriegsdienstverweigerer brauchen unsere Unterstützung. War Resisters' International braucht Deine Unterstützung, um israelische KDVer unterstützen zu können!

☐ Je veux participer au réseau CO-alerts.

Voici mon adresse e-mail : ....

☐ Je fais un don de .... euros.

☐ Veuillez me mettre sur votre liste afin de me tenir informer du travail de l'IRG.

☐ Veuillez m'envoyer, à titre gracieux , un exemplaire de *Peace News.*

Merci d'envoyer vos donations ainsi que ce formulaire à :
Maurice Montet
Union Pacifiste de France
B.P. 196
75624 PARIS cedex 13
Le nom du compte bancaire: Comité Louis Lecoin

Voici mes coordonnées :

Nom : ....

Adresse : ....

Code postal : ....

Ville : ....

Pour un paiment par carte :
Veuillez débiter ma carte de .... euros.

Carte
Visa/Access/Mastercard/American Express
(veuiller barrer les mentions inutiles)

N° de carte : ....

Date d'expiration : ..../....

Nom figurant sur la carte : ....

Adresse de facturation (si différente de celle ci-contre) :

....

....
(Les paiment par carte de credit sont gèrè via Housmans Bookshop)

Merci de votre solidarité !